



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
15 mars 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
New York, 6-17 juin 2011
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour Bahreïn (2012-2016)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-7	2
II. Résultats de la coopération passée et enseignements tirés	8-13	3
III. Programme proposé.	14-19	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme.	20-22	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources		8



I. Analyse de la situation

1. L'économie de Bahreïn connaît depuis 2005 une croissance de plus de 6 % par an, alimentée par le rebond des cours du pétrole, la croissance continue du secteur financier et le gonflement de l'investissement étranger. Le rapport de Bahreïn pour 2010 sur les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fait état de résultats impressionnants, la plupart des objectifs pour 2015 étant déjà atteints. En dépit de ces progrès, le rapport révèle néanmoins que les femmes sont très en retard s'agissant de la participation à la vie économique et politique. Il souligne également les vulnérabilités environnementales du pays. Le Gouvernement de Bahreïn compte certes deux femmes ministres mais peu de femmes occupent des postes de prise des décisions dans les secteurs public ou privé. Les femmes ne représentent que 12 % de l'effectif total du Parlement.

2. L'avenir économique du pays dépend de son aptitude à réagir aussi bien aux possibilités nouvelles qu'aux difficultés évoquées dans la Vision économique pour 2030. Au centre de cette vision, il y a les aspirations de la société, du Gouvernement et de l'économie. Le renforcement de la gouvernance et des capacités de planification et de contrôle stratégiques est considéré comme un problème essentiel. Des rapports récents du Bureau de l'audit ont fortement incité le Gouvernement et le Parlement à intensifier la supervision de la gestion financière. Outre une meilleure définition des responsabilités, le renforcement de la gestion financière favorisera la mise en œuvre de la Stratégie économique nationale. Le pays compte en outre une communauté dynamique d'organisations de la société civile (OSC) qui, en particulier celles qui sont orientées vers les questions relatives aux femmes, interviennent de plus en plus dans les processus de réforme. Le manque de capacité et de gouvernance institutionnelle est un défi à cet égard.

3. La mise en concordance de la qualité et de la pertinence de l'éducation avec les besoins d'un marché du travail futur à base de connaissances constitue un problème majeur. Le recours à une main-d'œuvre expatriée peu coûteuse réduit les possibilités d'emploi des femmes et des jeunes en particulier. La Stratégie économique nationale qui constitue le plan opérationnel de la Vision 2030, définit dans le détail des initiatives stratégiques visant à surmonter ces difficultés dans toute une série de secteurs. Il s'agit en l'occurrence de transformer l'économie de Bahreïn en encourageant l'innovation et en créant de nouvelles possibilités de croissance, l'accent étant mis sur les emplois à l'intention des autochtones, l'amélioration des qualifications des personnes à la recherche d'un emploi, le renforcement des programmes d'entrepreneuriat social, l'autonomisation des femmes et des jeunes, et la création de capacités propres à accroître la durabilité environnementale.

4. Bahreïn a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il a continué de ratifier d'autres accords et d'adapter la législation nationale en conséquence afin d'améliorer la condition de la femme et de la population en général.

5. La durabilité environnementale, en particulier en matière d'élévation du niveau de la mer et de rareté des ressources en eau, demeure un problème national clef. Plus important encore, le Gouvernement s'est donné comme priorité de réduire sa dépendance à l'égard de ressources pétrolières en voie d'épuisement qui constituent sa principale source de revenus. Outre les programmes de diversification

économique, la conservation de l'énergie pour pourvoir aux besoins des générations futures est sérieusement envisagée. Des initiatives sont en cours pour examiner les possibilités de conservation de l'énergie, y compris par la création d'un centre pour la conservation et la planification énergétiques. La difficulté réside dans la constitution des qualifications nécessaires à l'exploitation d'un tel centre.

6. Vision 2030 et la Stratégie économique nationale mettent aussi l'accent sur le rôle que le secteur privé devrait jouer dans la promotion de la croissance économique. L'on s'attend à ce que le secteur privé soit en mesure de tirer par ses propres moyens la croissance d'ici à 2030. Il doit aussi s'adapter à cette difficulté par l'instauration de partenariats public-privé innovants. Une dimension importante de Vision 2030 et de la Stratégie a trait à la concurrence sur un marché de plus en plus global en encourageant le secteur privé à jouer un rôle plus fort faisant appel aux meilleurs réseaux et pratiques à l'échelle mondiale.

7. Aussi bien Sa Majesté le Roi que Son Altesse royale le Premier Ministre ont fait état de leur souhait d'instaurer un partenariat plus fort avec les Nations Unies et le PNUD en particulier. S'agissant notamment des solutions Sud-Sud, du programme des administrateurs auxiliaires et des universités du PNUD.

II. Résultats de la coopération passée et enseignements tirés

8. Le programme de pays pour 2008-2011 a permis de soutenir : i) une gouvernance participative plus forte, ii) l'égalité entre les sexes et la démarginalisation des femmes; et iii) les efforts visant à rendre la croissance économique plus équitable et plus durable sur le plan de l'environnement. Plus précisément, le PNUD a renforcé les processus démocratiques au Parlement par des programmes de renforcement des capacités. Ces programmes ont été mis en œuvre avec l'Institut pour le développement politique nouvellement créé, qui se consacre au soutien aux programmes entrepris dans ce domaine dans le pays.

9. Des membres des deux chambres du Parlement ont participé à une série d'initiatives de perfectionnement visant à améliorer leurs fonctions de législation et de contrôle. Les résultats précis de ce type d'initiatives ne sont certes pas faciles à mesurer mais les parlementaires ont mentionné à plusieurs occasions les avantages qu'ils ont retirés des activités du PNUD sur le plan de la maîtrise du travail parlementaire. Ces programmes portent aussi sur le développement des capacités des secrétariats parlementaires, et se poursuivront au cours du prochain cycle de programmation. L'accent sera mis sur la planification stratégique et le soutien au développement des bases de données parlementaires. Un soutien a été également fourni au Deuxième Forum national de dialogue qui a rassemblé toutes les couches du monde politique pour débattre des enjeux essentiels de la réforme politique et de l'harmonie sociale. Ces actions ont débouché sur un appel à davantage d'harmonie sociale et à la prévention des risques de conflits.

10. Il a été procédé à une analyse des élections de 2006 sous l'angle des femmes en tant qu'électrices et en tant que candidates. Les enseignements qui en ont été tirés ont éclairé aussi bien les campagnes des candidats que les choix des électeurs. Les résultats de cette analyse ont été incorporés au travail stratégique entrepris par le Haut-Conseil des femmes à l'occasion des élections de 2010. Un programme détaillé de démarginalisation des femmes est actuellement exécuté conjointement par le Conseil et le PNUD. Un certain nombre d'activités de renforcement des

capacités des institutions nationales et des ONG ont été menées à bien, en ce qui concerne notamment l'établissement de rapports à l'intention du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Une aide a été fournie pour la création du Réseau des hommes contre la violence faite aux femmes de Bahreïn, première organisation de ce genre dans la région arabe.

11. Des stratégies nationales pour l'enfance, les personnes handicapées, le VIH/sida et la lutte contre la toxicomanie ont été formulées et des stratégies sur la protection de la jeunesse et de l'environnement ont été révisées. Le PNUD a aussi aidé le Gouvernement à renforcer ses capacités en matière de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et d'encouragement de la participation du secteur privé au développement, y compris par des mécanismes de financement favorables aux pauvres. L'initiative de microfinancement du PNUD a directement contribué à la création de deux nouvelles banques nationales de microfinancement qui ont déjà commencé à accorder des prêts. Le PNUD a également aidé à la préparation de rapports nationaux sur les OMD pour 2008 et 2010.

12. Bahreïn a été l'un des tout premiers pays dont la situation des droits de l'homme a été examinée dans le cadre du processus d'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme, à Genève. Le PNUD a aidé au renforcement des capacités gouvernementales touchant l'établissement du premier rapport national de Bahreïn conformément aux critères de l'EPU et aux obligations et engagements contractés par le pays dans ce domaine. Ces gains de capacité ont aussi servi à promouvoir des solutions Sud-Sud en aidant d'autres pays arabes à adopter des pratiques participatives analogues pour l'établissement des rapports destinés à l'EPU.

13. Deux évaluations indépendantes ont été effectuées : une évaluation décentralisée du programme de pays du PNUD pour 2003-2007 et du programme de pays précédent et une évaluation par le PNUD des programmes menés dans des pays contributeurs nets. Par ailleurs, l'exécution du plan d'action du programme de pays a été examinée en février 2010. Les enseignements ci-dessous ont été tirés de ces évaluations ainsi que de la pratique passée et présente à Bahreïn.

Renforcement des capacités : Les efforts dans ce domaine devraient être accrus et, au-delà de la formation traditionnelle, privilégier le renforcement des systèmes, structures et processus utilisés par les institutions. Davantage d'outils d'évaluation des capacités devraient être mis au point, de même que les capacités de l'Institut d'administration publique de Bahreïn, afin qu'il puisse institutionnaliser le développement des capacités au niveau national.

Efficacité : Des actions concrètes sont nécessaires pour accélérer la prise des décisions par le Gouvernement, éventuellement en incluant dans le plan d'action du programme de pays une clause stipulant que les décisions relatives aux programmes doivent être prises dans les 30 jours. Comme exigé dans le contexte des PCN, les possibilités d'exécution directe devraient être étudiées de manière à assurer la rapidité et l'efficacité des services du PNUD tout en conservant une forte dose de maîtrise du processus par le pays lui-même.

Apports de qualité : Afin de surmonter la difficulté d'attirer des experts de haut niveau, des services consultatifs seront payés à des tarifs supérieurs à la moyenne lorsque les compétences en question le justifient. Des procédures

simplifiées seront utilisés pour accélérer le recrutement d'experts du PNUD et faire en sorte qu'ils puissent répondre rapidement à des interventions stratégiques, conformément aux attentes de leurs homologues nationaux. Le recours aux bases de données d'experts hautement qualifiés du PNUD est nécessaire pour accélérer l'exécution des projets.

Gestion des résultats : Une attention accrue doit être accordée à l'impact des programmes, en améliorant la rigueur et la rapidité des opérations de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports sur les résultats. Les résultats stratégiques du PNUD devraient être étroitement alignés sur les objectifs nationaux pour assurer de meilleurs résultats et une meilleure interaction avec les décideurs.

III. Programme proposé

14. Le programme proposé part de l'expérience, des évaluations et des enseignements du programme en cours (2008-2011). Il est fortement synchronisé avec les priorités inscrites dans la Vision 2030 et la Stratégie économique nationale. Il prend également en compte la Stratégie d'avancée vers les OMD du PNUD et l'évaluation des capacités dans les secteurs sociaux et en matière d'égalité entre les sexes et de démarginalisation des femmes, ainsi que le plan stratégique de l'équipe de pays des Nations Unies. Le nouveau programme de pays (2012-2016) vise les trois résultats suivants :

1) Amélioration de la gouvernance : renforcement de la capacité de formuler des plans et des politiques de manière plus efficace, équitable et transparente;

2) Développement durable et inclusif : augmentation du nombre de femmes démarginalisées, réduction du chômage des jeunes et protection active de l'environnement national;

3) Développement économique : croissance reposant sur les connaissances et sur le secteur privé pour un développement durable favorable aux pauvres et aux femmes.

15. En tant que partie intégrante de ces trois grands axes du programme de pays, il y a l'accord entre le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies sur le fait que le PNUD et les autres organismes définiront leurs priorités et coordonneront leur appui de telle manière que Bahreïn réalise pleinement les OMD d'ici à 2015. Le PNUD vise à atteindre ces objectifs en se conformant au programme de réforme des Nations Unies et à l'unité d'action qui le sous-tend. Ce programme de pays contribuera à accélérer les progrès vers la réalisation intégrale et durable des OMD par l'opération OMD+ (passage à l'échelle supérieure). Il centre son appui sur les groupes les plus défavorisés, en particulier les femmes et les jeunes, et plaide pour une utilisation écologiquement durable des ressources naturelles du pays.

16. À travers les trois domaines de programmation, le PNUD continuera d'appuyer l'égalité entre les sexes, la démarginalisation des femmes et l'approche fondée sur les droits de l'homme, qui sera intégrée à tous les programmes du PNUD. Le renforcement des capacités aussi bien dans la société civile que dans l'État constituera un autre thème transversal.

17. Pour atteindre le premier résultat, le PNUD continuera de soutenir l'institutionnalisation d'une culture démocratique privilégiant en particulier le rôle des femmes et des jeunes dans la vie publique. Un appui sera fourni pour renforcer les capacités de budgétisation axée sur la performance et soucieuse de l'égalité entre les sexes, et améliorer le contrôle parlementaire sur le gouvernement. Le PHUD concentrera son assistance sur les membres du parlement afin d'améliorer leurs fonctions de contrôle et de promotion ainsi que leur dialogue avec le pouvoir exécutif, notamment pour la rédaction de textes de lois efficaces. Le renforcement des capacités de l'Institut de développement politique de Bahreïn sera poursuivi afin que cet établissement puisse mettre en œuvre des programmes de qualité en matière de réformes démocratiques et politiques.

18. Afin de contribuer à un développement plus inclusif, l'objectif du deuxième résultat escompté est de renforcer les capacités du Conseil supérieur des femmes et des ONG féminines en collaboration avec le Réseau des hommes contre la violence faite aux femmes de Bahreïn, le PNUD aidera au renforcement des cadres législatifs et à la sensibilisation et la coordination entre les organismes gouvernementaux compétents et les ONG qui militent pour la fin des violences contre les femmes. Une grande attention sera accordée au renforcement des capacités au sein de la société civile et du monde universitaire pour préparer les femmes à accéder aux postes de décision dans les secteurs public et privé. Partant de sa coopération passée avec le Gouvernement, le PNUD soutiendra la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'environnement, notamment en matière de surveillance de l'élévation du niveau de la mer et de sauvegarde contre ce phénomène, de lutte contre la rareté de l'eau et de sujets de préoccupations connexes en matière d'environnement.

19. S'agissant du troisième résultat escompté et des difficultés inhérentes à la Stratégie économique nationale, le PNUD collaborera avec le Conseil de développement économique du Gouvernement, la Chambre de commerce et d'industrie et le secteur privé pour mieux aligner l'éducation et la formation sur les demandes futures du marché du travail. Le PNUD contribuera également à la formulation des politiques économiques, des systèmes de connaissances et des cadres propices à la création d'emplois à base de connaissances par l'innovation, la diversification et une croissance durable et favorable aux pauvres dans le secteur privé. Des efforts particuliers seront faits pour encourager l'investissement dans les femmes et les filles et dans la promotion de partenariats avec le secteur privé visant à accroître la participation des femmes à l'activité économique. Le PNUD aidera également à instaurer des liens entre les entreprises et les réseaux des Nations Unies et autres réseaux mondiaux tels que le Pacte mondial et d'autres initiatives. Il établira des cadres pour les partenariats public-privé et la responsabilité sociale des entreprises afin d'accroître le rôle du secteur privé dans le développement humain.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

20. Le Gouvernement et le PNUD Bahreïn ont constitué un Comité d'orientation et d'examen tripartite qui assure les fonctions de conseil d'administration du programme, pour superviser l'exécution du programme de pays et du plan d'action correspondant. Ce comité regroupe les représentants du Ministère des affaires étrangères, du Ministère des finances et du PNUD et il se réunit au moins trois fois par an pour examiner l'état d'avancement de l'exécution du programme par rapport aux indicateurs de référence établis dans le plan de suivi et d'évaluation.

21. La préférence continuera d'être accordée à la modalité de l'exécution nationale mais certains projets pourront être exécutés par des ONG, des organismes des Nations Unies et/ou directement par le PNUD, selon ce qu'exige la situation de PCN du pays. Des outils de programmation tels que les rapports trimestriels, les examens annuels des projets et les enquêtes auprès des partenaires seront utilisés pour assurer le suivi de l'état d'avancement du programme et procéder en temps voulu aux ajustements nécessaires. Les capacités internes, ainsi que les compétences externes, aussi bien nationales que multinationales, seront utilisées à des fins d'évaluation. Le PNUD Bahreïn utilisera les outils et les modalités décrits dans la dernière version du Manuel de la planification, du suivi et de l'évaluation des résultats de développement pour assurer un suivi et une évaluation efficaces du programme de pays.

22. Les évaluations seront, dans la mesure du possible, effectuées conjointement avec le Gouvernement et d'autres partenaires. Elles permettront de déterminer les progrès dans la réalisation des résultats escomptés, d'identifier les influences positives ou préjudiciables, d'établir dans quelle mesure les résultats escomptés sont toujours pertinents lorsque la situation a changé, d'évaluer l'ampleur de la contribution du PNUD aux progrès réalisés et d'examiner ce qui a bien marché et ce qui pourrait être fait différemment. Il sera procédé à une large évaluation des résultats obtenus – et/ou qui le seront probablement – par suite de l'exécution de l'ensemble du programme et de produire des informations, des enseignements et des recommandations à l'intention du programme suivant. Elle serait effectuée au milieu de 2015 par une équipe indépendante d'experts nationaux et internationaux pour déterminer dans quelle mesure les trois résultats escomptés ont été atteints, identifier les influences positives et les contraintes et évaluer la contribution du PNUD et ce qui aurait pu être fait pour obtenir de meilleurs résultats. Une attention particulière sera accordée à la réalisation des indicateurs de référence OMD+.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Priorité nationale (Stratégie gouvernementale) : Élaboration des politiques et planification plus efficaces, équitables et transparentes

Résultat escompté 1 du programme de pays (Meilleure gouvernance) : Renforcement de la capacité de formuler des plans et des politiques de manière plus efficace, équitable et transparente

Indicateur de résultats : Pourcentage de politiques et de plans nationaux axés sur les résultats dans le cadre de processus participatif

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Gouvernance

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars É.U.)</i>
Le Gouvernement mettra en place : une capacité institutionnelle renforcée pour l'élaboration des politiques, la planification et la budgétisation fondée sur les performances et soucieuse d'égalité entre les sexes; meilleure gouvernance de la fonction publique; collecte de données ventilées par sexe; et production d'analyses statistiques ventilées par sexe.	Les membres de l'équipe de pays des Nations Unies travailleront en étroite coordination comme prévu dans le Plan stratégique des Nations Unies et la Stratégie d'avancée vers les OMD pour une réalisation maximale des OMD+, le renforcement du pouvoir législatif et la gouvernance.	Renforcement des capacités des pouvoirs exécutif et législatif et des OSC en matière de planification stratégique, de budgétisation soucieuse d'égalité entre les sexes et axée sur la performance et de réformes démocratiques et politiques avec les parties prenantes	<i>Indicateur :</i> Degré d'utilisation régulière par les ministères de la budgétisation axée sur la performance et soucieuse d'égalité entre les sexes <i>Base :</i> Aucune utilisation <i>Objectif :</i> Utilisation régulière par au moins 5 ministères d'ici à décembre 2016 <i>Indicateur :</i> Suivi des indicateurs de développement pour la responsabilisation du secteur public <i>Base :</i> Aucun suivi des indices globaux pour l'évaluation des performances sectorielles <i>Objectif :</i> Base de données comportant des fiches-bilans pour 10 indices dotés d'un mécanisme de rapport	3 à 5 ministères en mesure d'utiliser régulièrement la budgétisation axée sur la performance et soucieuse d'égalité entre les sexes; membres du Parlement en mesure de superviser efficacement l'action du gouvernement; et ayant acquis de meilleures qualifications en matière de législation et de dialogue avec l'exécutif	Ressources ordinaires : n.d. Autres ressources : C/S* 4,3 millions * Partage des coûts

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars É.U.)</i>
			<p><i>Indicateur :</i> Meilleure qualité de la législation et coopération accrue entre les pouvoirs législatif et exécutif</p> <p><i>Base :</i> Nouveaux membres du Parlement ayant des qualifications limitées</p> <p><i>Objectif :</i> À l'horizon 2016, adoption de législations plus nombreuses et de meilleure qualité; amélioration du dialogue entre les pouvoirs législatif et exécutif</p>		

Priorité nationale (Stratégie sociale) : Renforcement du capital social par des services de santé et d'éducation de qualité et la protection de l'environnement national

Résultat escompté 2 du programme de pays (Développement durable inclusif) : davantage de femmes démarginalisées, réduction du chômage des jeunes et volonté active de protection de l'environnement national

Indicateur de résultats : Intégration de la question de l'égalité entre les sexes dans les plans gouvernementaux et davantage de femmes à des postes de décision de rang élevé

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Développement inclusif et développement durable

Le Gouvernement créera : 1) un environnement propice à la démarginalisation des femmes et à la dotation des jeunes en qualifications recherchées par les employeurs, la priorité étant accordée aux plus défavorisés; et 2) capacité de mise en œuvre de la stratégie nationale	Initiatives émanant du secteur privé, des OSC, des ONG et d'un nouveau partenariat avec ONU-Femmes; et poursuite des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies	Le PNUD renforcera les capacités des OSC et des institutions publiques pour promouvoir des femmes à des postes de haut rang, et amélioration des capacités de mise en œuvre de plans concernant l'environnement et l'énergie.	<p><i>Indicateur :</i> Participation accrue des femmes et des jeunes à la prise des décisions dans les secteurs public et privé et dans la société civile</p> <p><i>Base :</i> Nombre limité de femmes ayant des fonctions de prise des décisions en 2011</p> <p><i>Objectif :</i> Augmentation régulière de la</p>	Les institutions nationales et les ONG/OSC ont la capacité de former les femmes pour occuper des postes de haut rang; amélioration notable de la planification et de la conservation de l'énergie; des stratégies nationales sur l'eau et l'environnement sont mises en place et leurs dispositions	Ressources ordinaires : n.d. Autres ressources : C/S 5,4 millions
---	--	---	---	---	--

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars É.U.)</i>
pour l'environnement.			<p>proportion de femmes occupant des postes d'élaboration des politiques</p> <p><i>Indicateur</i> : Mesures de conservation de l'énergie soumises au Conseil des ministres</p> <p><i>Base</i> : Aucun plan de conservation de l'énergie et capacité limitée de planification dans ce domaine</p> <p><i>Objectif</i> : Création du Centre de l'énergie, doté d'un personnel national qualifié, et production de prévisions énergétiques</p> <p><i>Indicateur</i> : Nombre de principales recommandations de la Stratégie nationale de l'environnement appliquées</p> <p><i>Base</i> : Stratégie nationale de l'environnement non opérationnelle</p> <p><i>Objectif</i> : Toutes les recommandations principales mises en œuvre d'ici à décembre 2016</p>	essentielles sont appliquées.	

<i>Contribution du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (dollars É.U.)</i>
--	---	-----------------------------	--	---	--

Priorité nationale (Stratégie économique) : Croissance durable par l'amélioration de la productivité, la diversification et l'exploitation de nouvelles possibilités

Résultat escompté 3 du programme de pays (Développement économique) : Croissance se fondant sur le savoir et le secteur privé pour un développement durable favorable aux pauvres et aux femmes

Indicateur de résultats : Pourcentage de baisse du chômage, en particulier parmi les femmes et les jeunes, et niveau de participation du secteur privé aux programmes communautaires

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Développement inclusif et durable

Le Gouvernement créera un environnement propice à l'accroissement de la productivité dans le secteur privé.	Projets du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé associant la Chambre de commerce et d'industrie; partenariats avec les organismes pertinents des Nations Unies	Soutien à des partenaires publics et autres sur les politiques économiques, les systèmes de connaissances et les cadres qui encouragent l'innovation, la diversification et la croissance de la productivité dans le secteur privé et sont susceptibles d'employer des femmes et des jeunes	<p><i>Indicateur :</i> Nombre d'entreprises de Bahreïn qui réussissent à instaurer des liens avec des réseaux de connaissances mondiaux</p> <p><i>Base :</i> Connexion limitée du secteur privé aux réseaux mondiaux</p> <p><i>Objectif :</i> Partenariats avec le secteur privé</p> <p><i>Indicateur :</i> Caractère limité des négociations, de l'application et de la mise en œuvre de l'Agenda pour le développement de Doha de l'OMC</p> <p><i>Base :</i> Qualifications limitées en matière de négociations commerciales multidimensionnelles</p> <p><i>Objectif :</i> Résultats favorables dans les accords de libre-échange et les négociations de l'OMC d'ici à décembre 2016</p>	Réseau de connaissances pour le secteur privé largement accessible; amélioration des talents de négociation dans le cadre de l'Agenda pour le développement de Doha de l'OMC	Ressources ordinaires : n.d. Autres ressources : C/S 3,8 millions
---	--	---	--	--	--